



Avertissement

Les hauteurs sont mesurées à partir du niveau de l'axe de la voie.

Les dispositions relatives à la hauteur des constructions ne sont pas applicables aux constructions relevant de la destination d'équipements d'intérêt collectifs et service publics.

Sources des données: DGFIP Cadastre CUD PLUIHD Communauté Urbaine de Dunkerque Pertuis de la Marine - BP 85530 59386 DUNKERQUE CEDEX 1 Tél: 03 28 62 70 00



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement

PLAN DES HAUTEURS DE BATIMENTS Zuydcoote

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2022

Portant approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat

Dunkerque, le 19 décembre 2022 Pour le Président, Le Vice-Président,

Martial BEYAERT

et Déplacement,



Edition du 16 novembre 2022